

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

**Objet: Réunion en Visioconférence du 03/07/23 – début à 19h00**

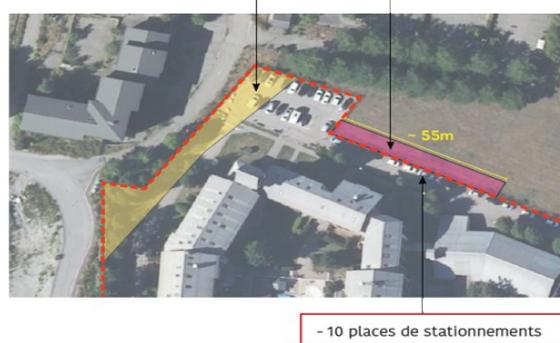
### 1. L'arrivée du nouveau gardien.

Depuis le 01 juillet 2023, nous avons accueilli au sein de la résidence un nouveau gardien (Sébastien). Merci de lui faire le meilleur accueil possible. Sébastien doit rattraper des mois de retard de travail, il est demandé que nous soyons respectueux et indulgents envers lui sur ces premiers jours au sein de notre résidence. Elle a constaté lors de sa venue à Bourg qu'en une semaine il avait déjà énormément avancé au sein de la résidence.

### 2. La rencontre avec la mairie.

participation à une réunion avec le service urbanisme de la mairie de Bourg St Maurice concernant le projet du Quartier des Alpines. La Mairie souhaite nous récupérer derrière le bâtiment E et F 780m<sup>2</sup> de terrain ainsi que des places de stationnement sur le parking du haut, en contrepartie, elle se propose de nous donner du terrain à gauche de notre résidence et de nous créer des places de parking tout le long du grillage qui monte vers le parking du haut (environ 350m<sup>2</sup>). Voici ci-dessous l'illustration pour mieux comprendre.

Selon la proposition de la mairie, nous gagnerions 5 places de parking. Il a été expliqué aux services d'urbanisme que ce n'était pas assez aux vues de nombre de m<sup>2</sup> qu'il souhaitait nous prendre. La



pour nous proposer un contrepartie. **Pour sûrement devoir faire**

Foncier retrouvé/ compensation parking des Glières = 300 m<sup>2</sup>  
= 22 places retrouvées

Mairie doit revenir vers nous début septembre second projet avec plus de places de parking en **l'information des copropriétaires, nous allons**

**une AG extraordinaire courant novembre décembre de cette année pour voter ce projet. La mairie prendra en charge les frais d'AG.**

### 3. Préoccupations au sujet des étrangers qui entrent dans la piscine et les motos sur les sentiers.

Il est répondu que certaines personnes qui sont au bord de la piscine peuvent être des personnes qui possèdent des garages ou des propriétaires qui ne logent pas au sein de la résidence. Ils ont le droit car ils paient les charges de la piscine comme tout le monde. Et que par contre si un membre

du CS interroge une personne au bord de la piscine pour connaître son numéro d'appartement, qu'il le fasse poliment et respectueusement.

Concernant les motos mal garées au sein de la résidence, il est expliqué que les motos se garent pas à l'emplacement prévu à cet effet, car aucun marquage est mis sur cette place. Il est demandé à Mr Thérissod de faire poser une pancarte ainsi qu'un marquage au sol. On doit se renseigner sur l'enrober de cet emplacement car avec la chaleur il y a risque que l'enrobé fonde et que les motos tombent comme ce qu'y avait déjà été le cas auparavant.

#### **4. Réparation du portail.**

Lors de la réunion avec CIS, il a été demandé où en était les réparations du portail. Mr Thérissod n'a pas encore de nouvelles de la société. Il doit les relancer mais ce ne sera pas avant l'automne à priori.

#### **5. Questions diverses.**

Notre fournisseur d'électricité Energem a été contacté, qui a confirmé qu'il avait bien reçu les demandes d'aide et que nous les recevrons, a priori, en juillet. A suivre  
Mise à jour : il s'est avéré ultérieurement que les demandes d'aides avaient été reçues pour une autre copropriété également gérée par CIS, mais pas pour nous.

Il a été demandé que le nettoyage des feuilles, des épines et des aiguilles de pin de la piscine soit effectué le soir plutôt que le matin, afin de ne pas déranger les personnes qui dorment encore. Il a été question d'acheter éventuellement un aspirateur au lieu d'utiliser le souffleur, car cela permettrait d'enlever mieux les feuilles et les épines. Il a été répondu qu'il y a nécessité de garder le nettoyage des épines le matin et non le soir. Le gardien a bien un aspirateur dans son matériel.

#### **6. Date de la prochaine réunion.**

La prochaine réunion sera prévue fin août pour préparer la rentrée.